

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-trois, le 28 février, à 21h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 21 février 2023, sous la Présidence de Mme SEON Isabelle, Maire.

Présents : Isabelle SEON, Maire ; Jean-Michel LAGIER, 1^{er} adjoint ; Alphonse MONTAGNE, 2^{de} adjoint ; Florence FAVIER, Sébastien GIROUX, Frédéric JOURDE, Christelle MAITRE, Guillaume MATHIEU, Brigitte NICOLAS et Michel VALENTIN.

Absents : --

Secrétaire de séance : Mme Christelle MAITRE

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Délibération Fond Vert
- Questions diverses

PV dernier conseil

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que la convocation.

Mme le Maire demande s'il y a des remarques. Mme MAITRE Christelle fait parvenir les remarques qu'elle a préparé. Mme le Maire les expose au conseil à haute voix. Ces remarques sont ajoutées au PV. Le conseil approuve le PV. Mme le Maire et le secrétaire signent (M. Alphonse MONTAGNE).

Délibération Fond Vert

Madame le Maire indique que nous sommes dans l'attente d'éléments pour proposer une délibération. A l'heure actuelle la mairie ne dispose pas de devis notamment pour des audits pour pouvoir demander une subvention.

De ce fait, la délibération est reportée à un prochain conseil.

Questions diverses

- Le projet du RIFSEEP est abordé. Le conseil souhaite avoir plus d'éléments afin de pouvoir avoir une base de travail.
- Subvention : Mme Brigitte NICOLAS explique l'association Jeunews qui a vu le jour au Centre de Loisirs. Les subventions accordées par la commune seront étudiées au prochain conseil.

La séance est levée à 21h57.

Commentaire ou remarques avant validation du procès-verbal :

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance